



2 Novembre 2011

La CGT, sa force, c'est vous !

02.98.76.65.65

6 rue de Kerhuel 29196 Quimper cedex

cgt@cg29.fr

COMITE D'HYGIENE ET SECURITE DU 27 09 2011

Jusqu'à présent, les séances du CHS d'une journée se déroulaient en deux temps :

- le matin : examen de dossiers (et questions des élus du personnel, peu ou pas traitées en fin de séances)
- l'après midi : visite du CHS sur sites (exemple : forge de Pont L'Abbé, ATD de Quimper, CDAS de Quimperlé...)

Or les visites se sont avérées très insatisfaisantes car aucune suite n'était donnée aux problèmes soulevés sur place. (cf. la forge, le collège Max Jacob) et les réponses apportées aux questions posées par les élus CGT n'étaient pas débattues.

De plus, les accidents du travail ne faisaient pas l'objet d'une information ni d'une analyse.

Commissions émanant du CHS

Deux commissions émanant du CHS ont été créées :

- la commission visite technique (visite de sites)
- la commission prévention (accidents du travail) :

1. Commission visites techniques : Les représentants de la CGT sont :

- Secteur technique : Jean LE BERRE, Alain BEUILLE
- Secteur collège : Bruna COLOSIMO , Bernard MONOT.
- Secteur administratif Social et Culturel : Monique COURTOIS, Mireille LE GALL.

Les visites seront programmées une fois par mois en alternant les secteurs. **Chaque visite fera l'objet d'un compte rendu qui sera transmis au CHS pour avis et décisions.**

2. Commission prévention : Les représentants de la CGT sont Alain BEUILLE et Bernard MONOT.

Elle examinera les accidents de service. **Elle se réunira une fois par trimestre et ses conclusions feront l'objet d'une présentation en CHS pour avis et décision.**

Réponses aux questions posées par les élus du personnel

Une réunion de concertation devrait être programmée avant la fin de l'année pour fixer les modalités de traitement des questions.

En attendant cette réunion, nous avons soumis des questions pour ce CHS du 23.09.2011 et avons exigé de débattre des réponses :

- 1) Souffrance au travail : nous avons demandé la copie des rapports de CATALYS, bureau d'études régulièrement missionné par l'administration pour réaliser des « expertises dans les services où

les problèmes managériaux » sont mis en évidence. Mais l'Administration a fait valoir des clauses de confidentialité dans les engagements du prestataire au moment de la conclusion du marché.

Ces cabinets, payés sur des fonds publics, sont censés apporter une compréhension des problèmes rencontrés et des solutions à mettre en œuvre. Mais qu'ont-ils donc à cacher ? Nous rappelons à notre employeur que les élus du personnel sont également tenus à la confidentialité !

- 2) Formations management : nous avons demandé le contenu des formations managériales dispensées actuellement. Il nous a été remis un tableau des modules 2011-2012 et des modules complémentaires 2012-2013. Nous n'en n'avons pas eu le contenu car « **nous ne sommes pas dans la cogestion** » **dixit le Président du CHS**. Le CNFPT assurerait en partie la formation.
- 3) Hébergement à l'île de Sein : des agents des services maritimes interviennent régulièrement sur l'île à toute heure du jour et de la nuit et en fonction des marées. Ils sont logés aujourd'hui, dans une maison correcte (en location) suite à nos interventions. L'administration nous a fait savoir qu'elle n'avait pas l'intention d'acheter des locaux dans cette commune, ni d'envisager des travaux dans l'ancienne maison. Aucun crédit pour la mise aux normes des bâtiments de l'île de Sein n'est prévu au programme pluriannuel 2010/2014 de la collectivité.
- 4) ATD de Pont L'abbé : Les représentants de la CGT ont rappelés que depuis la visite du CHS en juin 2010 à l'ATD de Pont-l'Abbé, rien n'a été fait pour l'élimination des fumées dans la forge et cela malgré un rapport circonstancié du médecin de prévention. La DGA ressources nous a indiqué que ce dossier devait faire l'objet d'un examen en comité de direction pour orientation et décisions. Une réorganisation de ce secteur n'est pas à exclure. **Et en attendant, le collègue continue d'aspirer les fumées sans que ça pose problème ???** Heureusement, « la résolution du problème d'aspiration des fumées est en cours de chiffrage par le service bâtiments ». Respirez, soufflez ! **Chiffrez, respirez !**
- 5) Les techniciennes de surface : Les représentants de la CGT ont rappelés que les techniciennes de surface n'ont toujours pas de fiches techniques des produits d'entretien qu'elles utilisent, alors que ceux-ci sont obligatoirement donnés par le fournisseur. L'administration fait valoir que ces documents sont très complexes et nécessitent une réécriture.
En ce qui concerne le projet de professionnalisation de ces personnels, dont le diagnostic a été réalisé par un consultant, c'est maintenant un chargé de mission au service CAAP (service changement et appui à l'action publique) dont le poste de catégorie A a été voté, pour 3 ans, par l'assemblée départementale en juin 2011, qui devra « revisiter les missions et l'organisation de l'unité HPL ».
- 6) les EPI dans les ATD (agence technique départementale) : Question régulièrement posée en CHS, celle des E.P.I. Maintenant il ne devrait plus y avoir de problèmes, voici la réponse de l'administration !
« Le marché acquisition des équipements de protection individuelle (EPI) est opérationnel depuis octobre 2010. Des délégations de crédits ont été opérées vers le service ressources de la DATD et transmis à l'unité Hygiène et propreté des locaux pour vérification du seuil du marché (gestion administrative du marché). Un recensement des EPI des ATD a été effectué au 1^{er} semestre 2011 et est à l'examen pour opportunité de la demande auprès du service prévention santé sécurité au travail ».

Les élus CGT suivent tout cela de très près,

mais pour davantage d'efficacité, nous vous invitons à vous rapprocher de nous, soit en sollicitant une rencontre via notre **espace syndical sur Finistnet**.